

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19565 - 76ÈME ANNÉE

Adoption d'une résolution du Parlement européen contre le racisme comprenant un point sur l'esclavage et la traite

Esclavage crime contre l'humanité : 21 ans après la proposition de loi du PCR, l'Europe sur la voie de la reconnaissance

Le Parlement européen a adopté vendredi une résolution sur les manifestations contre le racisme après la mort de George Floyd. Ce texte contient un point invitant les États membres à reconnaître l'esclavage en tant que crime contre l'humanité, et affirme que le Parlement européen « déclare que la traite des esclaves est un crime contre l'humanité. Ce point est une initiative de Younous Omarjee, député réunionnais. 21 ans après le dépôt d'une proposition de loi par les députés PCR Huguette Bello, Claude Hoarau et Elie Hoarau « tendant à la reconnaissance de la traite et de l'esclavage en tant que crime contre l'humanité », l'adoption de ce point par le Parlement européen rappelle la justesse de ce combat et la contribution des communistes réunionnais à une cause mondiale.

Vendredi, une proposition de résolution présentée par des députés de plusieurs groupes au Parlement européen (PPE, S&D, Renew, Verts-ALE, GUE-NGL). Ce texte s'intitule « Résolution du Parlement européen sur les manifestations contre le racisme après la mort de George Floyd.

Il contient 28 points qui demandent essentiellement à l'Union euro-

péenne d'agir contre le racisme à l'intérieur de ses frontières et aussi ailleurs dans le monde.

Le point numéro 12 est le résultat d'une initiative du député réunionnais Younous Omarjee. Voici le contenu :

« Invite les institutions et les États membres de l'Union européenne à reconnaître officiellement les injustices du passé et les crimes contre l'humanité commis contre les personnes noires et les personnes de couleur ; déclare que la traite des esclaves est un crime contre l'humanité et demande que le 2 décembre soit désigné Journée européenne de commémoration de l'abolition de la traite des esclaves ; encourage les États membres à inscrire l'histoire des personnes noires et des personnes de couleur dans leurs programmes scolaires »

Ce point signifie que le Parlement européen déclare que la traite est un crime contre l'humanité, et appelle les 27 États membres de l'Union européenne à reconnaître l'esclavage comme crime contre l'humanité.

La démarche du député rappelle que La Réunion est depuis longtemps en pointe dans ce domaine de la reconnaissance de l'esclavage

en tant que crime contre l'humanité, et des réparations que cela suppose pour les victimes et leurs descendants.

Proposition de loi du 22 décembre 1998

Le 22 décembre 1998, les trois députés communistes réunionnais, Elie Hoarau, Huguette Bello et Claude Hoarau, ont déposé une proposition de loi « tendant à la reconnaissance de la traite et de l'esclavage en tant que crime contre l'humanité ». Quelques semaines plus tard, le groupe PS et apparenté, groupe majoritaire alors à l'Assemblée, a présenté un texte porté par Christiane Taubira qui limitait la portée de la reconnaissance à la traite transatlantique. En commission, le texte socialiste a été choisi. Or, la discussion en commission avait montré des divergences. Dans le texte socialiste, on avait oublié l'esclavage et la traite dans l'océan Indien, en limitant la question à la traite transatlantique. Louis Mermaz, président de la commission, avait fait alors remarquer que les élus PCR avaient raison et que l'on ne pouvait pas oublier l'océan Indien. Les députés

du PCR ont alors fait prospérer l'idée de fusionner les deux propositions dans un seul texte. Cela déboucha sur la proposition de loi dont Christiane Taubira fut rapporteuse, et qui prenait en compte les amendements du PCR. Ce texte fut alors adopté à l'unanimité par l'Assemblée nationale. La loi Taubira a pris en compte les amendements du PCR.

De cette initiative communiste partagée par la majorité de l'époque a découlé la création du Comité pour la mémoire de l'esclavage. Cette institution proposa le 10 mai comme date de commémoration nationale des mémoires de l'esclavage, de la traite et de leurs abolitions.

Ainsi, la France était la première puissance coloniale à reconnaître que dans le passé, ses dirigeants ont légalisé un crime contre l'humanité. Cela était dû à une initiative de parlementaires représentant un pays qui a subi l'esclavage.

Dynamique enclenchée

Une dynamique était enclenchée. La mort tragique de George Floyd et les manifestations qui ont suivi ont alors créé un contexte qui a permis de faire avancer la cause de la reconnaissance de l'esclavage en tant que crime contre l'humanité. Ce premier pas du Parlement européen est le résultat de l'initiative

d'un parlementaire réunionnais. Une fois encore, c'est un représentant d'un pays qui a subi l'esclavage qui enrichit une législation européenne à ce sujet. La résolution pose la journée du 2 décembre comme commémoration de la traite au niveau européen. Cette prise de position du Parlement européen vise à étendre à tous les États membres la législation qui existe en France depuis 2001, 21 ans après l'initiative pionnière des trois députés du PCR.

M.M.

Succès du rassemblement antiraciste et anticolonialiste de Saint-Pierre

Ce samedi 20 juin a eu lieu place de la liberté à Saint-Pierre un rassemblement antiraciste et anticolonialiste regroupant une centaine de militants d'horizons divers. Le PCR, conscient de la nécessité de ce rassemblement y était représenté par plusieurs camarades.

Ce rassemblement a eu pour principal but de libérer la parole par rapport au colonialisme que nous subissons à La Réunion, et le lien nécessaire entre les différentes luttes intersectionnelles, qu'il s'agisse de la lutte contre le colonialisme, les luttes antiracistes, la lutte des classes, les inégalités de genre, les combats LGBT, etc.

De nombreuses interventions se sont succédé pour témoigner de ces luttes et de leur actualité, majoritairement par des jeunes expliquant que le combat à mener sera long et se fera sur plusieurs points, car le colonialisme et le racisme sont encore profondément ancrés dans nos esprits. Ils créent ainsi de nombreuses difficultés pour les Réunionnais dans leur

pays, d'autant plus lorsque qu'ils sont racisés pour l'accès au logement, à l'emploi digne, etc.

Se réapproprier notre culture

Il faudra par exemple se réapproprier notre culture qui a été et est toujours colonisée, se battre contre le racisme institutionnel qui sclérose notre société et qui permet par exemple à l'Etat de promouvoir l'outil colonial que peut être le CNARM.

Nous devons également nous réapproprier notre histoire, qui est aujourd'hui enseignée par le biais occidental de l'africanisme.

Pour vaincre nous avons une force, qui est le métissage, faisant de nous une arme de guerre contre le colonialisme. Nous avons aussi la force de pouvoir laisser la parole aux concernés, qui permet ainsi aux luttes d'aboutir plus sereinement.

Par ces luttes, nous devons nous émanciper par nous-mêmes pour décider de la destinée de notre

pays, et ainsi mettre fin au joug colonial que subissent les Réunionnais.

Après le témoignage poignant d'une Réunionnaise forcée à quitter son pays durant 35 longues années, le constat semble émerger que la nouvelle génération est prête à mener ce combat en montrant que les Réunionnais sont autant kapab qu'ailleurs, et méritent ainsi du respect. Une des preuves les plus concrètes de passage de relai générationnel est la campagne lancée par une jeune Réunionnaise, Mathilde Lebon contre le roman zoreil chapé, où après près d'une semaine plus de 4000 signatures ont été relevées pour dénoncer cet ouvrage puant du racisme, sexisme et colonialisme ambiant, et pourtant financé par la Région.

Ce rassemblement s'est terminé par le témoignage très instructif de Carmen, militante afro-américaine, qui après avoir énoncé de nombreuses vies ôtées par le racisme aux Etats-Unis a lancé un appel à l'unité pour ensemble combattre et vaincre les inégalités mondiales.

Edito

La valeur n'attend pas le nombre des années

Dans une société de plus en plus vieille, il n'est pas chose aisée pour la jeunesse de prendre sa place. La question de la représentativité politique est là-dessus encore plus stigmatisante. Certains candidats mettent en avant un état comme tout programme politique. La jeunesse ou la vieillesse ne sont que des moments dans la vie d'un humain. De même, il en va de la place de la femme. Est-ce qu'une jeune femme ferait un meilleur maire qu'un homme âgé ?

Nous pouvons quand même rappeler quelques exemples. En 2010 ; la droite trouve un champion dont la seule qualité est d'être jeune. Mais quel est son bilan, mise sous tutelles de la mairie du Tampon, 120 millions mis dans Air Austral sans que la situation de l'entreprise ne s'améliore, et bien sûr la demi-route la plus chère du monde.

De même, en 2014 La Possession élisait une jeune femme maire. La aussi, quel est son bilan ? Un peu de zumba, quelques actions bing bling. Mais là aussi, aucune école, la capitulation sur la question de la carrière des Lataniers, la hausse vertigineuse des impôts locaux, et la mise en sommeil de tous les projets de développement de la commune.

Saint-Louis aussi a eu son jeune maire, un gars la Kour, en 2001 et en 2014. Il cumule le record d'avoir été empêché deux fois d'exercer la fonction de maire par la justice. Il a en six ans réussi l'exploit de mettre Saint-Louis durablement dans la spirale du sous-développement.

Mais toujours à Saint-Louis on a aussi la candidate avec un cœur qui n'est plus de droite paraît-il. Mais elle maîtrise déjà comme un chef le retournement de veste, communiste en 2008, centriste en 2014, de droite en 2015 et en 2020 sans étiquette. Il est dit qu'elle vient d'un milieu populaire, certes mais le directeur de cabinet du président de l'université peut prétendre à 80 % du salaire le plus haut, idem pour le directeur de cabinet du Département, ça ne fait pas très peuple.

A toutes choses égales par ailleurs, le trait commun de tous ces gens est leur belle communication apprise dans les meilleures écoles et aussi le goût immodéré pour les trains de vie fastueux payés par la contribuable. Il leur manque à chacun une ambition pour le pays et pour son peuple, une « âme réunionnaise ».

Corneille disait dans le Cid ; « la valeur n'attend pas les années, » certes « mais aux âmes bien nées »

David Gauvin

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

Kisa i komann nout péi ? La pa nou an touléka

Médam zé mésyé, la sosyété, pé s'fèr mi tronp ! Pé sfèr mi oi pa la vérité klèrman, pé s'fèr sak mi di épi mi rodi lé pa vré pou vréman. Mé poitan, moin néna konm l'inprézyon moin néna rézon. Dsi koi par l'fète ?

Dabor dsi bann figir k'i aparète dann bann gran médyà : kan mi rogard télé Moris, mi antan bann morisien apré diskite dsi tout zafèr. Mi antann bann zoinalis morisien apré koz avèk bann zékspèr, sansa bann résponsab morisien dsi tout késtyon i intèrèss la Républik Moris. Mé isi la Rényon la pa konmsa : mi antann bann zoinalis in pé rényoné d'ot non, apré intéroz la plipar d'tan in bann moun lé pa d'isi, apré batize azot résponsab, ékspèr, konésèr é ni pé an avoir konm linprézyon banna i koz de tout mé pa d' nou-an touléka, sé konmsa ké mi oi épi mi san lé shoz.

Zot i koné isi nou la érite d'in komité kovid-19 mé la plipar d'tan-é moin la bien gardé pou ète sir mi di pa dé koneri - tout lo bann moun té pa rényoné. Moris l'avé son komité, é la plipar lété bann morisien. La pa pou sa bann moris téi di plis la bétiz ké lo komité pou La Rényon. La pa pou sa komité La Rényon l'avé l'èr di dé shoz pli intélizans – sé sak mi pans zordi ankor.

In n'ot afèr, kèl lang téi koz : isi La Rényon lo komité téi koz fransé é tanpir pou nou si ni konpran pa zot. La pa zot traka vi ké zot i koz pou zot konsitoiyin d'laba, sansa pou in pti trépé d'moun sou la ména s d'in gouvèrnmann laba. Moris, moin la ékout inn-dé séans lo moun kisoï minis, kisoï diréktèr d'sèrvis, kisoï médsin, téi koz kréol morisien é m'a dir azot in n'afèr : an kréol morisien i pé koz osi bien ké dann la lang bann fransé. Konm an kréol rényoné, i pé koz osi bien, osi sèryèzman k'an fransé. Bin alor pou kosa la pa fé konmsa ? Pars lo komité rényoné téi koné pa koz kréol La Rényon.

Astèr, rantre nou, si la kominikasyon i fé dann la lang bann fransé, si lo bann kominikan sé dé lokitèr dann la lang fransé, si bann désidèr la plipar rant zot sé bann moun épi bann sosyété déor, kosa i rèst anou ? Sirman pa la métriz dsi nout prop zafèr. Alor kan mon kamarad Lucien di LULU i di : kisa i komann nout péi ? Mon répons : malorèzman la pa nou, antouléka sifizaman é pou lo lésansyèl mèm avèk la désantralizasyon.

Justin